

**Réunion des Hautes Parties contractantes
à la Convention sur l'interdiction ou
la limitation de l'emploi de certaines armes
classiques qui peuvent être considérées comme
produisant des effets traumatiques excessifs
ou comme frappant sans discrimination**

5 novembre 2018
Français
Original : anglais

Genève, 21-23 novembre 2018

Point 15 de l'ordre du jour provisoire

**Questions financières ayant un rapport avec la Convention
et les Protocoles y annexés**

**Coûts estimatifs
Réunion de 2019 du Groupe d'experts gouvernementaux
sur les nouvelles technologies dans le domaine
des systèmes d'armes létaux autonomes**

Note du Secrétariat

1. La Réunion de 2018 des Hautes Parties contractantes à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, tenue à Genève du 21 au 23 novembre 2018, a décidé de convoquer en 2019 [deux] réunions du Groupe d'experts gouvernementaux sur les nouvelles technologies dans le domaine des systèmes d'armes létaux autonomes, [d'une durée de cinq jours chacune], soit une durée totale de 10 jours, à des dates restant à déterminer.
2. Le présent document, qui est soumis en application de la décision susmentionnée, indique les coûts estimatifs de ladite réunion, qui s'élèvent à 330 200 dollars des États-Unis. On trouvera dans le tableau ci-joint une ventilation de ces coûts. Le budget biennal pour 2019 et 2020 s'élève à 660 400 dollars (330 200 x 2).
3. Il y a lieu de noter que les montants estimatifs ont été établis compte tenu de l'expérience passée et du volume de travail prévu. Les coûts effectifs seront calculés après la clôture de la réunion et l'achèvement des travaux correspondants, lorsque toutes les dépenses s'y rapportant auront été comptabilisées. Les éventuels ajustements des contributions dues par les participants partageant les coûts seront alors calculés en conséquence.
4. S'agissant des dispositions financières, il est rappelé que, conformément aux mesures adoptées en 2017, les contributions mises en recouvrement pour financer les coûts liés à la préparation et à la tenue des réunions sont calculées en fonction du barème des quotes-parts de l'Organisation des Nations Unies, ajusté pour tenir compte de la différence entre, d'une part, le nombre d'États Membres de l'Organisation et, d'autre part, le nombre d'États autres que les Hautes Parties contractantes qui participent à la réunion auquel s'ajoute celui des Hautes Parties contractantes. Les États qui ne sont pas des Hautes Parties contractantes, mais qui acceptent l'invitation à prendre part auxdites conférences et réunions, participent aux coûts à hauteur du taux établi à leur égard par le barème des quotes-parts de l'ONU.



5. Des avis de recouvrement seront établis sur la base du montant total des coûts estimatifs et de la formule de partage des coûts énoncés ci-dessus, sous réserve que les États parties approuvent ces coûts et cette formule. Comme les activités considérées ne doivent pas avoir d'incidences financières sur le budget ordinaire de l'ONU, il incombe aux Hautes Parties contractantes de payer leur part du montant estimatif dès réception des avis de recouvrement.

**Réunion de 2019 du Groupe d'experts gouvernementaux sur les nouvelles technologies
dans le domaine des systèmes d'armes létaux autonomes
Genève, 2019 (2 x 5 jours)**

(Montants en dollars des États-Unis)

<i>Services de conférence</i>	<i>Service des séances</i>	<i>Documentation à établir avant la session</i>	<i>Documentation à établir au cours de la session</i>	<i>Comptes rendus analytiques</i>	<i>Documentation à établir après la session</i>	<i>Services d'appui</i>	<i>Divers</i>	<i>Total</i>
Interprétation et service des séances	189 700							189 700
Traduction de la documentation		23 500			33 600			57 100
Services d'appui ¹						8 000		8 000
Divers ²							32 300	32 300
Total	189 700	23 500			33 600	8 000	32 300	287 100

A.	Coût total des services de conférence (dont 13 % de dépenses d'appui au programme)	287 100
B.	Provision pour imprévus	43 100
	Total général (arrondi) A + B	330 200

Note : Budget biennal pour 2019 et 2020 : 660 400 dollars (330 200 x 2)

¹ Technicien du son/enregistrement (2 x 10 jours) : 8 000 dollars.

² Location d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un enregistreur numérique : 700 dollars ; secrétaire (1 x 30 jours) : 12 300 dollars ; agent chargé du contrôle des documents (1 x 10 jours) : 4 100 dollars ; assistance spécialisée pour les services de comptabilité et la gestion des ressources financières : 15 200 dollars.